

Clélia, experte-comptable stagiaire nous parle de la profession

Après un DCG et un DSCG à l'Intec, Clélia est rentrée en stage d'expertise comptable dans un grand cabinet d'audit. Elle revient sur son parcours, ses impressions sur son métier et nous livre son point de vue sur le rôle essentiel des experts-comptables pendant cette période de crise mais aussi sur les missions à venir de la profession.

Pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Je m'appelle Clélia Hubert et je suis experte-comptable stagiaire en 2ème année. Je travaille dans l'un des **cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil** les plus importants au monde, **en qualité d'auditrice financière** depuis 3 ans.

Quel est votre parcours d'études ?

J'ai obtenu un baccalauréat série G2 au Burkina Faso (qui est l'équivalent du baccalauréat STMG français) en 2013. J'ai donc commencé les études de comptabilité juste après le brevet. Après l'obtention de mon BAC, je suis venue en France, pour poursuivre mes études universitaires.

J'ai obtenu mon **DCG (diplôme de comptabilité et de gestion)** en 2016, à l'Intec du Cnam. J'ai par ailleurs obtenu mon **DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion)** en 2018.

Toujours dans le cadre de mes études, je suis inscrite depuis février 2019 à **l'Ordre des Experts-Comptable**, en qualité d'expert-comptable stagiaire.

Pourquoi avoir choisi ces études et ce métier ?

Ce choix d'étude s'est un peu imposé à moi. En effet, l'un de mes parents exerçait déjà dans la profession. J'ai donc découvert cette profession très jeune et ai baigné dans le monde des chiffres depuis mon enfance. En grandissant j'ai pu voir **tous les avantages qu'offrait ce métier**.

La première raison qui m'a poussée à me tourner vers cette voie est **la polyvalence de la profession**. Le métier d'expert-comptable requiert, certes, **des compétences comptables, mais également juridiques, fiscales, sociales, managériales, informatiques**.

La deuxième raison qui m'a attirée vers cette profession est **la relation avec le client**. Les experts-comptables sont **de réels piliers pour les entreprises à travers l'accompagnement, le conseil et l'expertise qu'ils leur apportent**.

Enfin, la troisième raison qui m'a fait choisir cette profession est **la flexibilité** qu'elle offrait. Étant femme et aspirant à être mère de famille un jour, je pense qu'il sera plus facile pour moi d'organiser ma vie professionnelle et familiale en exerçant une profession me permettant d'avoir une certaine flexibilité ; **flexibilité tant au niveau des horaires qu'au niveau de la façon d'exercer la profession**. Cette flexibilité permet de travailler aussi bien dans un cabinet en tant que salarié, mais également d'ouvrir son propre cabinet ou de s'associer à des confrères ; de s'orienter vers des missions de tenue des comptes, de commissariat aux comptes, de conseils ; pour des PME, mais aussi pour des grands groupes. Le diplôme d'expertise comptable permet en outre de **travailler en entreprise en tant que responsable administratif et financier, contrôleur de gestion, auditeur**, etc.

Quelles sont les compétences développées pendant vos études qui vous servent au quotidien dans votre travail ?

Durant mes **études j'ai développé de nombreuses compétences qui me servent encore aujourd'hui dans mon travail**. La première que j'ai développée est la **rigueur**. Les études d'expertise comptable ne sont pas difficiles en soi mais nécessitent un sérieux et **une constance dans le travail**. Il ne s'agit pas d'un sprint mais plutôt d'un marathon, où seuls les plus endurants terminent la course.

Mes études m'ont également appris à **être organisée**.

Avec le nombre élevé de matières, une organisation est nécessaire pour pouvoir être à jour de tous les devoirs, cours à préparer, examens... Maintenant **en poste, j'anticipe** et prépare les missions afin d'être le plus efficace possible une fois chez les clients. Ce sont là deux compétences qui me servent donc aujourd'hui dans mon travail.

Quant à la transition entre les études et le travail, elle s'est plutôt faite **en douceur**. En effet j'ai réalisé ma 2ème année de **DSCG en alternance**, dans le cabinet dans lequel j'évolue actuellement. Cela m'a permis d'alterner périodes de cours et de travail et de rentrer peu à peu dans le monde du travail.

Parlez-nous plus précisément de votre métier. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce que vous faites aujourd'hui ?

Actuellement je suis **auditrice financière**. Je réalise donc principalement des missions de commissariat aux comptes. Je trouve que **la profession de commissaire aux comptes est complémentaire à celle d'expert-comptable**. L'expert-comptable s'occupe de l'établissement des comptes annuels, que le commissaire aux comptes audite ensuite mais en mettant en œuvre des diligences.

Si je devais décrire mon métier en un mot je dirais stimulant.

J'ai des **clients qui évoluent dans des secteurs d'activité diversifiés ; qui ont donc des problématiques différentes et je travaille avec des équipes totalement éclectiques**. Ces différents univers sont sources de challenges quotidiens. Mes clients sont souvent des filiales de groupes étrangers qui exercent dans le domaine de la distribution, de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique.

Ce qui me plaît le plus dans ce que je fais est comme je le disais précédemment, le **challenge**. Je change d'une semaine à l'autre, de clients ; de problématiques comptables, juridiques, fiscales ; d'équipes avec lesquelles je travaille. Par ailleurs, je suis amenée à me déplacer dans toute la région parisienne et même dans toute la France, dans le cadre de mon métier. **Je travaille aussi bien pour des entreprises du CAC40, que pour des PME françaises**, en interagissant avec les personnes en charge de l'établissement des comptes annuels mais aussi avec le top Management qui prend et oriente les décisions.

A titre d'exemple de problématiques comptables que j'ai pu rencontrer, j'ai assisté à la mise en place de la norme IFRS16 pour un client où j'ai pu voir toutes les contraintes liées à la mise en place d'une norme les premières années de son application.

Toujours à titre d'exemple, cette fois-ci de problématique sociale, j'ai pu réaliser une mission d'audit légal des comptes d'une société en pleine restructuration ; avec toutes les contraintes liées aux réductions des personnels et les diligences à mettre en place.

Y-a-t-il des journées types pour un expert-comptable ? Si oui, pouvez-vous en détailler une ?

Je pense qu'il **n'y a pas de journée type pour un expert-comptable**. Elles se suivent mais ne se ressemblent pas. Le matin dès l'arrivée chez le client, il faut déterminer la stratégie à mettre en œuvre afin de gérer au mieux les différentes problématiques à venir. Il faut également encadrer les équipes, faire de la recherche documentaire, échanger avec le client et répondre aux questions des supérieurs sur les dossiers.

Les experts-comptables sont très mobilisés dans cette période de crise sanitaire. Quels types de clients avez-vous et comment les aidez-vous ?

Pendant cette période de crise, **les experts-comptables et commissaires aux comptes ont fait de la veille juridique afin d'informer et de mettre à jour (les experts-comptables) les clients**, sur toutes les nouvelles réformes prises par le gouvernement pour les **soutenir** (tels que les reports de certaines échéances, la mise en place et les conditions d'application du chômage partiel, la mise en place du Prêt Garanti par l'Etat (PGE), etc).

Dans l'ordonnance n°2020-306 du 25 Mars 2020, amendée par l'ordonnance n°2020-427 du 15 Avril 2020, une prorogation des délais a été prévue. Il fallait donc informer les entreprises que de nouveaux délais leur étaient accordés pour la réalisation de leurs obligations.

L'arrêté du 23 Mars 2020 accordant garantie de l'Etat aux établissements de crédit en application de l'art.4 de la loi n° 2020-289 du 23 Mars 2020 de finance rectificative, accorde une garantie de l'Etat pour tous les prêts contractés par les entreprises de moins de 5000 salariés et de moins de 1,5 milliards de chiffres d'affaires, entre le 16 Mars 2020 et le 31.12.2020.

La profession d'expert-comptable (et de commissaire aux comptes) est l'une des rares professions qui ne s'est pas arrêtée pendant cette crise, au même titre que les médecins. Pour imager un peu, les personnes physiques ont eu les médecins à leur chevet et les entreprises les experts-comptables. Ils ont su être une sorte de passerelle entre l'Etat et les entreprises. **Ils ont apporté tant leur soutien moral, psychologique que leur soutien technique pour accompagner les entreprises** fragilisées par cette crise.

Qu'est-ce que cette période vous apprend sur votre travail ?

Cette période me conforte dans mon choix de métier, dans le sens où j'ai pu continuer à exercer à distance, à partir de mon domicile. **Malgré le ralentissement de l'économie les experts-comptables ont continué à travailler**. Grâce aux différents outils dont nous disposons actuellement, le travail à distance a été plus facile.

Cette crise renforce davantage le rôle d'accompagnement de l'expert-comptable, car c'est dans ces moments-là que les chefs d'entreprise ont le plus besoin de conseil et d'accompagnement.

Quelles sont selon vous les évolutions à venir dans votre métier ?

Je pense que la crise que nous venons de vivre vient confirmer les évolutions vers lesquelles tend le métier.

L'expert-comptable aura plus que jamais un rôle de conseil. Les écritures comptables pourront toujours être faites par des logiciels. Mais **en termes de conseil, de choix entre plusieurs possibilités, d'avis et d'expertise, le rôle de l'expert-comptable sera encore primordial**.

Par ailleurs, avec le passage de notre économie à l'ère du numérique, le rôle et le développement de la profession d'expert-comptable passera par de nouvelles fonctions et outils à mettre en place et maîtriser pour **accompagner les entreprises dans leurs transitions vers le numérique**.

Pour terminer, auriez-vous trois conseils à donner à de futurs experts-comptables ?

Les conseils que je peux donner à des futurs experts-comptables sont nombreux.

La première chose que je leur dirai est de tenir bon et de s'accrocher. Les études sont certes longues mais la récompense au bout est belle. Elles demandent des sacrifices, mais une fois que les objectifs sont atteints, le souvenir des sacrifices est lointain.

La deuxième chose que je peux leur dire est de mettre du sérieux dans leurs études. Ce sera un bon entraînement pour leur future vie professionnelle ; où ils devront être sérieux et rigoureux. Ils constitueront leur **clientèle essentiellement par du bouche-à-oreille**. Lorsque le travail est bien fait et que le client est content, c'est lui-même qui recommandera le cabinet et ramènera d'autres clients.

Le troisième conseil que je peux donner est de tisser des liens et garder de bons rapports avec leurs camarades et leurs professeurs. Nous sommes dans une profession où la **confraternité** est très importante. Plus tard ils auront certainement besoin de l'avis de confrères, de s'associer, et cela sera d'autant plus facile s'ils ont gardé de bons rapports.

L'Intec de Paris

Toutes les informations et coordonnées utiles concernant [l'Intec de Paris](#)

Adresses utiles

Organismes professionnels, bureau des examens, toutes les [adresses indispensables](#) tout au long de vos études

Centres associés

Les [coordonnées des centres d'enseignement](#) en région parisienne, en province, dans les Dom-Tom et à l'étranger

<https://intec.cnam.fr/clelia-experte-comptable-stagiaire-nous-parle-de-la-profession-1177640.kjsp?RH=154151528548>